

## PROCES VERBAL E LA REUNION DU 08 JUIN 2017

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

\*\*\*\*\*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 8 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 juin 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15, Présents : 12, Votants : 15.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUËDON, Patrick BOURDEAUX, Emmanuelle DUCRET, Odile BRAUD, André BRAUD, Sandrine HAGNIER, Jérôme CRIBIER, Robert RANA, Jean- François LEROY et Robert RIVOIRE.

Absents excusés : Mme Susanna DEGHAYE pouvoir à Mr COUËDON  
Mr Frédéric FONTAINE pouvoir à Mr RIVOIRE  
Mr Adrien FARÉ pouvoir à Mr FARÉ

Secrétaire de séance : Mr COUËDON

### **1) Appréciation du caractère d'urgence de la délibération**

Après l'exposé de Monsieur Le Maire concernant la nécessité de convoquer le conseil municipal en urgence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le caractère d'urgence de la délibération.

### **2) Approbation de l'agenda d'accessibilité**

Mr le Maire explique que Monsieur COUËDON a déposé une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), auprès de la DTT.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'ensemble de l'agenda d'accessibilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'agenda d'accessibilité.

Séance levée à 20h30